

Surfer, ça s'apprend avec

Vinz et Lou

- Le blog qu'est-ce que c'est ? Est-ce que c'est secret ?
 - Dirais-tu à tout le monde ce que tu écris sur ton blog ou celui de tes copains ?
 - Le spam c'est quoi ? (Qu'est-ce qui est pourri dans un pourriel ?)
 - Es-tu obligé de répondre à toutes les questions dans les formulaires ?
- Pourquoi te pose-t-on ces questions ?
- Peux-tu donner l'adresse de messagerie de tes parents ?
 - C'est quoi un pseudo ? A quoi ça sert ?

CAFE PHILO

La vie privée, c'est quoi ? Pourquoi garder un jardin secret ?

Pour aller Plus loin

- www.internetsanscrainte.fr
>> 15 dessins animés Vinz et Lou, les défis interactifs et les fiches pédagogiques associées
- www.educnet.education.fr/primaire
>> pour les enseignants
- www.vinzetlou.net
>> le blog
- www.cnil.fr
>> l'espace juniors



Imprimé sur du papier recyclé / Conception : tralalere

Protection des données personnelles

Où est le problème ?

Qu'est-ce qu'une donnée personnelle ?

Toute information qui permet d'identifier une personne : un nom, une photo, un numéro de téléphone portable, l'adresse IP attribuée par votre fournisseur d'accès...

Nombreux sont les adolescents – pas tous, bien sûr ! – qui ne voient aucun problème à exposer leur vie privée sur Internet. Les jeunes doivent prendre conscience que cet espace de liberté n'est pas un espace de non droit et qu'Internet peut aussi porter atteinte à la vie privée.

Le sujet méritant débat, nous vous proposons quelques questions qui se veulent autant de pistes pour lancer la discussion auprès des 12-17 ans.



La Commission Nationale de l'Informatique et des Libertés est une autorité administrative indépendante chargée de veiller à la protection des données personnelles. Elle participe à la sensibilisation aux bonnes pratiques sur Internet. La CNIL est à ce titre un partenaire actif d'Internet sans Crainte.

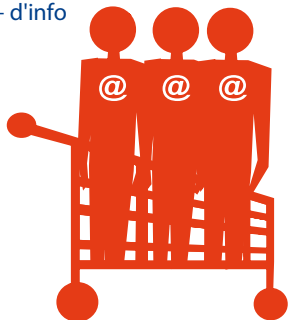
Internet Sans Crainte est le plan national français de sensibilisation aux bonnes pratiques de l'Internet, soutenu par la Commission Européenne dans le cadre du programme Safer Internet.



TEEN-MARKETING / «Je ne suis pas à vendre !»

**Cela ne vous dérange pas
d'être une
cible publicitaire ?**

+ d'info



En fonction de votre profil, des informations que vous avez communiquées ou du contenu de vos messages, des publicités ciblées peuvent apparaître sur votre webmail. Le teen-marketing consiste à analyser vos faits et gestes en ligne, pour mieux vous vendre le dernier produit à la mode.

EXPLOITATION COMMERCIALE DES DONNEES

«C'est gratuit, il suffit de s'inscrire.»

Remplir un formulaire, c'est offrir ses données personnelles. La vente de données personnelles et la publicité ciblée sont les premières sources de revenu des sites gratuits et des réseaux sociaux. Il est souvent possible de refuser la vente de ses données en cochant une simple case. Dans tous les cas, on n'est pas obligé de tout remplir !

**Moi, je joue en ligne,
j'ai un profil sur un
site communautaire,
une page perso, et
un avatar.
Et c'est gratuit !
Vraiment ?**

+ d'info

BLOG ET RESPONSABILITE

«Je n'ai rien à me reprocher.»

**Je peux publier ce que je veux !
Quand je veux ! Si je veux !
Sûr de ça ?**

+ d'info

Un blog, même intime, est un espace PUBLIC. L'auteur d'un blog est responsable de son contenu : diffamation, publication de photos sans autorisation, commentaires sur des profs, peuvent entraîner des mesures disciplinaires dans les établissements scolaires, voire des poursuites pénales. Pour les mineurs, la responsabilité des parents peut être engagée.

BLOGS, RESEAUX SOCIAUX ET INTIMITE

«Je n'ai rien à cacher.»

**Ça vous dirait que dans
10 ans votre futur
employeur sache
comment s'est passée
votre dernière petite
fête entre amis ?**

+ d'info

Les auteurs de blogs et les membres de réseaux sociaux ont rarement conscience que les informations qu'ils y diffusent pourraient un jour leur porter préjudice. Ces données, largement indexées, restent disponibles pendant des années via les moteurs de recherche. Pourtant, chacun doit disposer d'un droit à l'oubli.

SPAMS / «Rien à faire pour éviter les spams...»

Quand vous affichez votre adresse électronique sur un blog, sur un site, sur un message dans un groupe de discussion, ou dans un formulaire peu fiable, attention aux robots "aspirateurs" qui récupèrent vos adresses. Pour limiter les spams, mieux vaut utiliser une adresse "pourriel" créée pour l'occasion. En cas d'attaque, bloquer l'expéditeur dans "courrier indésirable" et signaler les spams à www.signal-spam.fr

**Dans un combat contre un
robot « aspirateur de mail »,
vous auriez le dessus ?**

+ d'info



TRACES / «Je surfe incognito avec mon pseudo.»

**Peut-on me retrouver même
si je ne laisse AUCUNE info
personnelle ?**

+ d'info



C'est pratique d'être reconnu sans s'identifier sur son site préféré. Surfer, il faut le savoir, c'est laisser des traces (adresse IP, historique de navigation, mots clés saisis dans les moteurs de recherche). Chacun de vos clics sont notés... Vous pouvez vous cacher derrière un pseudo, mais pas derrière une adresse IP.